
COMMUNIQUE DE PRESSE

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES DU BTP

23 juillet 2020

La crise sanitaire du Covid-19 a engendré une crise sociale et économique majeure, avec une chute d'activité alarmante pour de nombreux acteurs économiques qui pourrait pour certains être irréversible. Bien que le Département ne soit pas compétent en matière de développement économique, des mesures sont prises pour atténuer au maximum les effets de la crise sanitaire sur les entreprises ardéchoises. Le plus fort impact de l'engagement de la collectivité en faveur des entreprises est la volonté de poursuivre ses chantiers et d'en débiter de nouveaux, fournissant ainsi un volume de commande important aux acteurs des bâtiments et travaux publics locaux. En incluant ses propres chantiers et les financements apportés au tiers pour leurs investissements, ce sont 154 M€ sur deux ans (2020/2021) qui sont provisionnés pour les travaux d'aménagement, réhabilitation, amélioration, construction ... en Ardèche.

ROUTES : UN EFFORT SOUTENU Y COMPRIS PENDANT LE CONFINEMENT

Face à la crise sanitaire du COVID 19, la direction des routes et des mobilités sous l'impulsion de la collectivité s'est engagée très tôt pour accompagner les entreprises du secteur du BTP. Tout d'abord, en permettant à celles qui le souhaitent de continuer leurs chantiers pour le Département. Puis, dans le cadre des marchés en cours, en mettant en place des mesures spécifiques telles que la prolongation du délai des travaux, la non application des pénalités de retard, la prise en charge partagée des surcoûts liés aux protections individuelles et à la perte de rendement et l'augmentation du montant de l'avance.

En 2020, **21.9 M€ seront dépensés au titre de la réhabilitation des chaussées et 7 M€ pour l'aménagement** au titre des projets tels que la déviation du Teil (RN 102), l'aménagement de carrefours giratoire au Palais de Justice de Privas (RD 104 / RD 2) et à Champagne (RD 86), le recalibrage de la route de Rochecolombre à Lagorce (RD 1) et l'amélioration de virages sur la desserte de Vernoux en Vivarais (RD 21).

Le Département s'étant engagé dans un plan de soutien COVID 19 à **maintenir un volume important de commandes pour 2020**, cela s'est traduit au niveau de la direction des routes et la mobilité par l'engagement de nouveaux chantiers de réhabilitation notamment.

Ce programme de travaux qui se développera d'ici fin 2020 et au plus tard début 2021, a donné la priorité aux chantiers d'enduits (à réaliser avant les premiers frimas) qui seront réalisés avant le mois de septembre¹). Ces travaux et d'autres opérations sur le patrimoine routier ont permis d'assurer aux entreprises un **carnet de commandes pour 2020 et début 2021 de près de 19 M€**.

¹ voir annexe : cartographie « travaux » été 2020 au 22 juillet – carte évolutive (tous les mois) en ligne sur ardeche.fr/routes

En outre, la collectivité s'est engagée à reporter en 2021 les opérations qui n'auraient pas pu se faire en 2020, sans que cela n'impacte le programme prévu initialement en 2021, ceci afin de permettre aux entreprises de récupérer le retard de réalisation des chantiers lié au COVID, sur 18 mois plutôt que 6.

BATIMENTS : DES CHANTIERS REPARTIS, DE NOUVEAUX PROJETS EN COURS

Côté bâtiments aussi, la crise a induit un ralentissement de l'activité. Celle-ci est aujourd'hui repartie avec un accompagnement de la collectivité en direction des entreprises pour leur permettre de s'adapter au mieux aux contraintes et mettre en place les « gestes barrières » nécessités par la crise sanitaire.

Le Département – pour son patrimoine immobilier incluant les collèges - **investit annuellement dans l'activité du BTP de 18 M€ à 20 M€**

Ce niveau d'investissement sera maintenu en 2021 et les années suivantes avec notamment le déploiement des opérations de restructuration des collèges de Villeneuve de Berg et de Saint Sauveur de Montagut, le démarrage de la rénovation du Pôle Astier Froment à Privas (travaux énergétique 1ère tranche). Sont aussi inscrites au calendrier des opérations pour la rénovation des sites des services sociaux sur le quartier Bois Vignal à Aubenas dans le cadre d'un chantier plus vaste porté en lien avec en lien avec Ardèche habitat (1,05 M€ prévus au titre des bâtiments départementaux) ; la rénovation-extension de la Base de loisirs et de plein air de Salavas (prévisionnel : 6 M€) ; la poursuite du réaménagement du site de Bésignoles à Privas pour accueillir certains partenaires du Département ; la construction, en lien avec Ardèche habitat – dans le cadre d'un projet d'aménagement plus vaste - du Centre médicosocial du Teil (part départementale 1 M€).

Outre ces projets, le Département porte actuellement une étude pour la mise en place d'un **plan de rénovation énergétique et écologique de son patrimoine bâti** (bâtiments techniques et tertiaires de la collectivité ou collèges). Ce plan nécessitera un effort financier de plus de **11 M€** qui feront l'objet d'une programmation pluriannuelle, complémentaire des plans pluriannuels d'investissements déjà engagés.

C'est l'ensemble de ces éléments que Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche et Maurice Weiss, vice-président délégué aux mobilités ont portés à connaissance de Cécile Gruat Laforme, présidente de la fédération BTP Ardèche-Drôme. La fédération du BTP s'est engagée à réfléchir à la mise en place d'une charte partenariale des bonnes pratiques notamment en matière de transition écologique et solidaire qui devrait être présentée en septembre lors des journées 2020 de « Ardèche en transition »

« Nous avons pu échanger avec les chefs d'entreprise du BTP et j'ai pu les assurer de la présence du Département à leurs côtés à travers les nombreux chantiers que nous portons et notre engagement auprès des autres collectivités ardéchoises dans leurs projets d'aménagements qui ont bien sur un impact sur le carnet de commandes des entreprises ardéchoises. Je suis certain que nous allons réussir à passer le cap de cette crise ensemble, en maintenant nos investissements 2020 et en nous engageant dorénavant et déjà pour 2021. »

Contact presse : Isabelle Seren - Corine Fontanarava - Sandrine Barberino
com@ardeche.fr - 04 75 66 71 46 – 06 78 29 22 89



LES CHANTIERS ÉTÉ 2020 DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE AU 22/07/2020

